

Grand Rhinolophe - *Rhinolophus ferrumequinum*

C3



Code Natura 2000	1304
* Espèce Prioritaire	Non
Espèce protégée	Oui
Enjeu de conservation sur le site Natura 2000	Modéré

Biologie et écologie

Le Grand Rhinolophe est une espèce strictement cavernicole en période d'hibernation mais préférera des gîtes anthropophiles souvent plus chauds en période estivale. Dans le sud de son aire de répartition, il pourra rester en gîte souterrain à l'année.

Il apprécie pour chasser les paysages structurés par une maille végétale associée à des milieux ouverts tel que friches, prairie et pâtures. Ainsi les zones bocagères lui sont particulièrement favorables. La proximité de zones humides bordées de végétation lui est également très favorable.

Il consomme principalement des coléoptères et des hétérocères, mais sait se montrer opportuniste lors des grandes émergences ou quand les proies se font rares. Les insectes coprophages jouent un rôle important dans l'alimentation des jeunes.

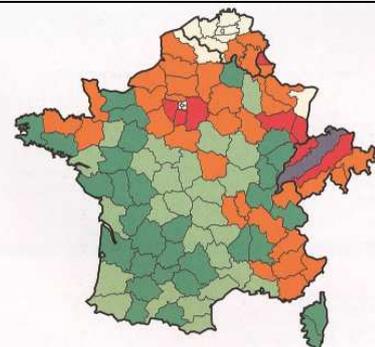
Il chasse en vol en début de nuit et préférera chasser à l'affût, suspendu à une branche plus tard dans la nuit lorsque les proies se font plus rares. Lors de ses sorties nocturnes, il peut s'éloigner de plusieurs kilomètres de son gîte, mais rarement au-delà de 5 km.

Répartition de l'espèce

■ **Mondiale** : Espèce du paléarctique, elle s'étend depuis l'Europe de l'ouest jusqu'au sud de l'Himalaya en demeurant assez méridionale.

■ **Française** : Espèce présente sur toute la France de manière disparate : 60 % des effectifs sont présents sur la façade atlantique alors que dans le nord et l'extrême sud-est de la France, l'espèce peut être rare voire disparue. En Languedoc-Roussillon, elle est peu commune.

Source : Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (ARTHUR & LEMAIRE. 2009).



Grand Rhinolophe
Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)

Exigences écologiques

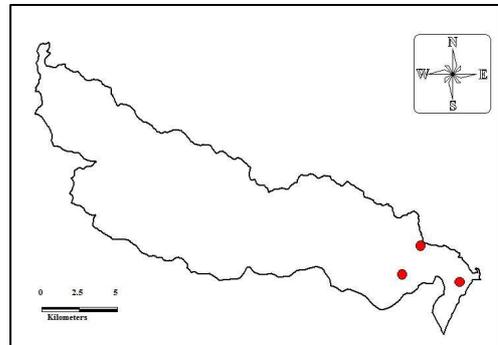
Les caractéristiques écologiques principales, du moins en France, d'un milieu potentiel pour le Grand Rhinolophe se résument à :

- Zones karstiques.
- Paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus (30 à 40%), d'herbages en lisière de bois ou bordés de haies, pâturés par des bovins, voire des ovins (30 à 40%).
- Gîtes d'hibernation: cavités naturelles ou artificielles souvent souterraines avec une obscurité totale, une température comprise entre 5°C et 12°C, une hygrométrie supérieure à 96%, une ventilation légère, une tranquillité garantie et un couvert végétal.
- Gîte de reproduction: greniers, bâtiments agricoles, vieux moulins, toitures d'églises ou de châteaux à l'abandon, galerie de mine et cases suffisamment chaude.

Situation et localisation sur le site Natura 2000

Un individu de cette espèce a été observé dans la grotte du Ranquet à chaque passage. Un individu a également été contacté dans la grotte de Rouville et dans l'Aven du Roc de la Chapelle. Ces cavités sont situées au sud du SIC.

Il s'agit d'une espèce mentionnée dans le FSD mais également observée sur la commune de Soudorgues, située à moins de 5 kilomètres du SIC d'après l'Atlas chiroptères du Midi méditerranéen.



Etat de conservation de l'espèce

⊗ Indicateurs :

- Population : Elle semble cantonnée à la partie basse du SIC toujours en petits effectifs et certainement victime de la fréquentation humaine des cavités favorables.

⊗ Etat de conservation : **Moyen**

Dynamique naturelle et facteurs d'influence sur le site Natura 2000

⊗ Facteurs positifs :

- Gîtes cavernicoles et en bâti accessibles.
- Présence de milieux bien structurés, mosaïque d'habitats semi-ouverts.
- Milieux boisés feuillus.

⊗ Facteurs négatifs et menaces :

- Dérangement et disparition des gîtes favorables.
- Fermeture progressive des milieux.
- Plantation monospécifique de résineux.

⊗ Vulnérabilité : **Forte**

Intérêts et valeur patrimoniale

- ⊗ **Statut de protection et de vulnérabilité** : Protection nationale, Directive Habitat (annexe II & IV), Convention de Berne (annexe II), Quasi-menacé sur la Liste Rouge Française.
- ⊗ **Liste rouge régionale (GCLR 2005)** : peu commun.
- ⊗ **Aire de répartition** : paléarctique.
- ⊗ **Amplitude écologique** : restreinte.
- ⊗ **Rareté** : espèce bien représenté en Europe et/ou en France.
- ⊗ **Dynamique** : régression lente.
- ⊗ **Population du SIC** : inconnue.
- ⊗ **Note régionale** : 4

Enjeu de conservation sur le site Natura 2000

Enjeu de conservation : Modéré

Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Lors de fermetures de mines pour raison de sécurité, les grilles adaptées aux chiroptères doivent être utilisées en concertation avec les naturalistes.
- Des études complémentaires concernant cette espèce sont nécessaires notamment pour identifier les gîtes en bâti afin mener des actions ciblées de sauvegarde.
- Action de sensibilisation à la présence de chiroptères dans les habitations et les cavités auprès du public.